

Discours aux jeunes époux

15 juillet 1942

Voici le troisième et dernier discours sur « les ennemis de l'union indissoluble » (cf. ceux des 17 juin et 8 juillet) :

III. – Les séparations forcées.

C'est un spectacle de joie sereine que vous offrez, chers jeunes époux, aux regards des foules qui vont et viennent et circulent par les rues et les places de Rome ; un spectacle auquel donnent âme et vie, non pas tant la majestueuse grandeur des souvenirs et des monuments de cette antique cité, mais bien plutôt la foi et la religion chrétienne, dont ses hypogées, ses amphithéâtres et ses cirques, ses collines et ses admirables basiliques reçoivent leur consécration. Les passants qui vous voient sortir des églises, ou gagner Saint-Pierre pour accomplir votre pieux pèlerinage et demander Notre Bénédiction apostolique, s'arrêtent un instant à vous regarder : leur sourire vous exprime leur joie et leurs vœux de bonheur et, dans vos cœurs serrés l'un contre l'autre, dans vos cœurs où bat une vie nouvelle, ils admirent la confiance, la joyeuse assurance de l'avenir. Cependant, chez plus d'un qui vous contemple et vous enveloppe de sa sympathie, le sourire semble se voiler d'une ombre d'inquiétude.

Et pourtant vos cœurs, ni les inquiétudes ni les doutes ne les tourmentent. Unis que vous êtes par le sacrement de mariage, vous avancez sur le chemin où vient de s'engager votre vie pour une union indissoluble jusqu'à la mort, et vous aimeriez ne connaître jamais aucune séparation. Telle est la résolution des époux chrétiens, tel est leur fervent désir. A l'un des groupes qui vous ont précédés ces jours derniers, Nous avons donné dans une allocution les paternels avis dont ils avaient besoin pour conserver la tendre et forte union de leur amour à tout jamais, pour la mettre et garder à l'abri des faiblesses humaines qui conduisent si souvent à la séparation des cœurs.

Que de séparations forcées en ce temps de guerre, et même en temps de paix !

Cependant, les cœurs ont beau rester fermes dans leur union, il n'est pas rare qu'ils aient à porter le poids pénible d'autres séparations, de séparations moins pernicieuses et moins amères, si vous voulez, mais non moins douloureuses, qui ne sont la faute ni de l'un ni de l'autre conjoint : ce sont les séparations forcées, sortes de veuvage temporaire plus ou moins prolongé. Considérez ce temps de guerre et les divers théâtres de combats sur terre, sur mer et dans les airs. Que de jeunes couples a séparés l'appel de la patrie ! Combien ont avancé le jour de leurs noces pour être définitivement unis devant Dieu avant de se quitter, avant que l'homme ait passé

pour ainsi dire de l'autel au champ de bataille ou à la caserne ! Combien de cœurs résolus, mais déchirés, attendent d'un jour à l'autre l'appel de l'austère et pénible devoir ! Combien voient se prolonger à n'en pas finir leur lointain exil ou leur captivité ! Ce sont des séparations qui atteignent les époux dans les profondeurs de leur âme, là où l'amour vrai gagne des batailles non moins glorieuses que celles qui se livrent les armes à la main.

Mais même en temps de paix bien des couples se voient contraints à de brusques séparations qui sont libres en un sens, mais que leur imposent des raisons majeures, par exemple une fonction, un métier, un indispensable gagne-pain. La profession, qui est en certains cas une véritable vocation et une impulsion de l'esprit, retient loin du foyer, pour des mois ou des ans, le pilote, le marin, le colon, le voyageur, l'explorateur des terres et des mers, le chercheur de métaux ou de retraites humaines pour ainsi dire inaccessibles. La nécessité, cette impérieuse compagne des chemins de la vie, oblige et souvent contraint le père à gagner le pain de sa famille dans une charge, un emploi ou un service à une distance qui ne lui permet pas, sinon rarement et pour peu de temps, une visite au foyer domestique. Et que dire de l'émigré que sépare des siens l'immensité de l'océan ?

Ne craignez pas, mais veillez, car elles menacent l'affection des cœurs les plus unis.

De telles séparations sont un thème douloureux : pourquoi donc, à votre avis, en parlons-Nous à des jeunes mariés ? Est-ce peut-être pour assombrir votre joie sereine ? Ou pour troubler vos doux rêves d'avenir ? Certes non. Mais votre présence pourrait-elle Nous faire oublier les absents et les séparations ? Vous éprouvez maintenant la joie de vous trouver côte à côte ; mais votre joie comme celle que Nous avons à vous voir ensemble ici, doit, sans se laisser arrêter par la crainte, éveiller en vous aussi le souvenir compatissant de ceux qui sont privés d'une si grande liesse. Du reste – mais que le ciel vous en préserve ! – ces épreuves de la séparation ne pourraient-elles pas un jour vous atteindre aussi ? Souffrez donc, puisque Nous le croyons profitable pour vous, que Nous donnions quelques avis et exhortations qui dépassent le cercle de cet auditoire et parviennent à ceux-là même que les circonstances et les vicissitudes de la vie ont éloignés l'un de l'autre ou qu'elles tiennent encore dans l'angoisse d'une si cruelle séparation.

C'est une épreuve, c'est une douleur, certes ; mais c'est encore un danger : le danger que l'éloignement prolongé accoutume peu à peu le cœur à la séparation et que l'amour se refroidisse et baisse, selon le triste proverbe « loin des yeux, loin du cœur » ; le danger que, durant l'absence de l'époux légitime, s'insinue dans l'âme affligée la tentation de rechercher ou d'accepter certaines compensations illégitimes du cœur et des sens ; le danger, en un mot, de céder aux assauts plus ou moins ouverts, plus ou moins masqués, d'être importuns, passionnés ou intéressés.

Ce danger pour le moment est loin de vous menacer et la seule pensée que pareille chose puisse arriver vous remplit d'horreur. Votre cœur vous semble si sûr et vous le sentez si résolu, que vous le croyez inaccessible à la tentation, plus fort que les flatteries, plus vigilant et plus avisé que les fourberies des passions. Et pourtant l'expérience vous apprend que d'autres sont tombés, qui se sentaient tout aussi sûrs d'eux-mêmes, qui se croyaient tout aussi inébranlables. Leur cœur resta longtemps fidèle et leur volonté ferme, mais un jour, matin ou soir, quelle tempête

sur le lac de leur cœur ! Quelle agonie pour ne pas sombrer dans les flots de l'angoisse, pour remporter la victoire sur les passions ! Sur les bords de l'abîme ils ont été saisis par l'horreur du vertige. A quoi bon par conséquent dissimuler le péril ? Nous vous le signalons pour le seul but de vous aider à vous en défendre, à y échapper, le rendant ainsi moins menaçant pour vous et votre vertu.

Le cœur humain, qu'affame la séparation, et que d'autres affections affaiblissent, risque de succomber à la tentation.

Ne vous étonnez donc pas, si vous Nous entendez dire que ce péril peut surgir du fond de vous-mêmes ou qu'il peut, s'il vient du dehors, trouver en vous une porte trop faiblement gardée. Le cœur sensible et délicat est source pour vous des chastes joies de l'amour conjugal que Dieu et l'Eglise ont béni et ratifié ; mais ce cœur peut-il jamais cesser de battre et d'éprouver la faim insouviée d'aimer et d'être aimé ? Cet amour réclame l'union de présence et l'union d'affection^[1]. L'absence tourne donc pour lui en langueur et en plaintes, la séparation devient le tourment de l'âme, la privation de ce pur amour la jette dans la tristesse de l'abandon, et la douleur l'égare. Alors si cet amour ne se garde pas jalousement et ne reste pas vigilant, un secret instinct l'invitera et l'inclinera à rêver, à désirer, à rechercher, à goûter peut-être – sans commettre encore de véritables infidélités et sans franchir les bornes des honnêtes convenances – certaines compensations, certains échanges ou du moins certaines consolations qui le laisseront plus faible encore et plus chancelant, sinon parfaitement désarmé en face de la tentation. Et la tentation viendra.

Elle viendra sous le voile des divertissements, sous l'apparence d'un remède à la mélancolie de l'absence, mais qui en réalité distraira de l'absent lui-même. Par la fourberie de l'amour impur, la langueur de l'amour le plus chaste deviendra un piège. Les sentiers du mal prennent à l'ordinaire tout près des routes fleuries du bien. La tentation viendra de ceux qui vous entourent : on voudra, dans une intention louable et sans éveiller le moindre soupçon, vous consoler, vous reconforter ; cette compassion sincère et votre courtoise reconnaissance soumettront votre tendresse à une dangereuse épreuve, la feront fléchir et grandir ; les intérêts matériels ou moraux du foyer, des enfants, de l'absent lui-même, uniront leurs voix pour vous presser de recourir à des conseils, à des appuis, à des aides. Cette rencontre de l'empressement le plus loyal et le plus désintéressé et de votre confiance la plus sincère et la plus honnête pourra furtivement insinuer l'affection dans votre tendre cœur.

Cultivez d'irréprochables relations, mais évitez les imprudences et les abus.

Une question se pose ici : faudra-t-il, sous la menace de ce danger, rompre et exclure les relations irréprochables que le devoir peut rendre utiles ou nécessaires ? Non. Mais celui qui connaît le terrain dangereux doit savoir l'éviter ou s'élever au-dessus, par la fermeté et générosité de son amour. Pareil amour, sans nul doute, peut sembler austère, il impose une certaine dignité de vie, de mœurs, de manières, d'habitudes ; mais cette attitude même marquera aux yeux des étrangers l'invisible présence de l'absent. Parlant du vêtement – et l'observation vaut pour tout le reste – saint François de Sales note avec finesse : « La femme mariée se peut et doit orner auprès de son mari, quand il le désire ; si elle en fait de même en étant éloignée, on demandera

quels yeux elle veut favoriser avec ce soin particulier^[2]. » Ne vous disions-Nous pas tout à l'heure que l'état de séparation forcée met les époux dans une sorte de veuvage temporaire ? Ecoutez donc la leçon de saint Paul aux veuves chrétiennes : il les met en garde contre l'abus des relations et des visites, contre l'oisiveté, les bavardages et les commérages ; il veut au contraire qu'elles se vouent au soin de la famille et de la maison, aux bonnes œuvres, à la prière, et que le sérieux de leur conduite ne donne à personne une occasion de médisance (i Tim., v).

Si donc Nous vous mettons en garde contre de tels dangers, vous en voyez la raison : c'est qu'ils sont une menace pour votre fidélité conjugale et pour la vigilance assidue dont vous devez l'entourer. Si l'amour conjugal est un sentiment que la nature elle-même inspire au cœur de l'homme et de la femme, réfléchissez bien qu'il faut à la nature la règle de la raison. Or, quand vivez-vous selon la raison ? Quand vous dominez vos passions, quand la grâce et le sacrement, en élevant et perfectionnant la nature, gouvernent vos passions. Que les époux n'oublient point que la vertu tient le juste milieu entre deux extrêmes, et ils sauront ainsi éviter cette excessive sensibilité, cette « sentimentalité », qui recherche en dehors du foyer des satisfactions et des consolations étrangères et désordonnées, ils sauront maintenir vivant et solide, immuable et tendre, leur mutuel souvenir.

Cultivez le lien du souvenir réciproque et gardez un vrai contact par la correspondance.

Mais en quoi et comment conserveront-ils ce précieux lien du souvenir ? Ils le conserveront et ils le défendront dans tous les secteurs de leur existence. Au foyer, tout parlera de l'absent : les parois avec les photographies et les souvenirs des divers événements et du cours de la vie, baptême, première communion, mariage, succès scolaires, témoignages de mérite et de travail ; les chambres avec les images pieuses, les livres, les objets familiers et chers. Pour celui qui demeure loin du foyer, la mansarde, la cabine et jusqu'à l'angle le moins éclairé apparaîtront comme illuminés par les portraits et les souvenirs des personnes que l'on a laissées avec l'espoir de les retrouver, et qui, elles, attendent le retour de l'être aimé. Dans cette intime et secrète lumière, à l'heure silencieuse du soir, les deux cœurs séparés se retrouveront, ils uniront leurs battements dans la prière, en ce surnaturel rendez-vous où veillent sur l'un et l'autre le regard et la protection de Dieu.

Néanmoins, la distance demeure. Qui en dominera l'amertume, qui en franchira l'espace ? Qui la supprimera en quelque sorte entre les époux ? Les lettres échangées, si possible, qui seront les messagères des mutuelles confidences. Les lettres, quel réconfort elles apporteront au cœur, quel soutien à l'âme ! Elles rendent communes à tous les deux toutes les heures de la journée, avec son ciel serein et ses nuages : non seulement les grandes choses, les grands événements, mais aussi les petits détails de la vie quotidienne, ne taisant rien que les petits embarras et les fâcheux ennuis, ceci pour épargner au conjoint d'inutiles angoisses que la distance a coutume de grossir. Les vraies peines, on se les communique pour se soutenir l'un l'autre, et les vraies joies, pour les partager et les goûter ensemble ; on échange les projets et les vues ; et surtout on veille et on travaille en commun à l'éducation des enfants. En un mot, chacun rend sa journée présente à l'autre, si bien que, lorsqu'ils se retrouveront l'un et l'autre au foyer, ils croiront n'avoir jamais été séparés. Cette correspondance n'est-elle pas plus bienfaisante qu'un simple énoncé de choses ou de faits ? Ne reconnaissez-vous pas dans l'écriture de la lettre les traits bien

connus de la main qui a mille fois serré la vôtre ? Ne sentez-vous pas l'esprit et le cœur s'exprimer eux-mêmes et confier à la plume leurs pensées, leurs mouvements et leurs battements, leurs idées et leurs sentiments ? Ainsi les âmes se rencontrent, se revoient, se rejoignent pour monter, pour franchir les distances, pour s'élever parfois très haut, là où l'on trouve, dans les tempêtes de la vie, toute consolation et toute tranquillité, c'est-à-dire jusqu'en Dieu, qui mesure les joies aux angoisses.

Puisse l'amour que Dieu donne aux époux chrétiens et vos efforts de vie intérieure vous garder fidèles dans l'absence.

Or, si Dieu est – et il doit l'être – le lien de votre amour, il le marquera en retour de son sceau, l'affermissant à tel point que rien au monde n'aura la force de le gêner ou de l'affaiblir. Ecoutez encore saint François de Sales : « Le premier effet de cet amour, c'est l'union indissoluble de vos cœurs. Si on colle deux pièces de sapin ensemble, pourvu que la colle soit fine, l'union se fera si forte qu'on fendrait beaucoup plus tôt les pièces aux autres endroits qu'en l'endroit de leur conjonction ; mais Dieu conjoint le mari à la femme en son propre sang ; c'est pourquoi cette union est si forte que plutôt l'âme se doit séparer du corps de l'un ou de l'autre, que non pas le mari de la femme. Or, cette union ne s'entend pas principalement du corps, ains (mais) du cœur, de l'affection et de l'amour ^[3]. » Mais souvenez-vous que, si Dieu a élevé le lien nuptial à la dignité de sacrement, de source de grâce et de force, il ne vous y donne pas la persévérance sans votre propre et constante coopération. Or, vous coopérez à l'action de Dieu par la prière quotidienne, par la maîtrise de vos penchants et de vos sentiments (surtout s'il vous fallait vivre quelque temps séparés l'un de l'autre), par une étroite union au Christ dans l'Eucharistie, le pain des forts, de ces forts qui savent, au prix de n'importe quels sacrifices et renoncements, maintenir sans tache la chasteté et la fidélité conjugales.

Que nulle séparation de temps ou de lieux, chers jeunes époux, ne relâche le lien de votre amour, ce lien que Dieu a béni, que Dieu a consacré. Restez fidèles à Dieu, et Dieu gardera votre amour immaculé et fécond. C'est ce que Nous vous souhaitons, en vous accordant avec toute l'affection de Notre cœur paternel la Bénédiction apostolique.

Source : *Documents Pontificaux de S. S. Pie XII*, Édition Saint-Augustin Saint-Maurice. – D'après le texte italien de *Discorsi e Radiomessage*, t. IV, p. 141 ; cf. la traduction française des *Discours aux jeunes époux*, t. II, p. 179.

Notes de bas de page

1. Cf. *Summa Theol.*, Ia IIae, q. 28, a. 1.
2. *Introduction à la vie dévote*, III^e partie, chap. 25.
3. *Introduction à la vie dévote*, III^e partie, chap. 38.

